

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du vendredi 5 avril 2024

Présents :

- Gildas GUYADER
- Jacques TROËL
- Jean-Philippe SEGUIN
- Emmanuelle MARESCA
- Catherine LE PROVOST
- Laurence GUEGAN
- Kevin LE COENT
- Claudine CAUMONT
- Maxime LE LEPVRIER
- Katy COSQUER

La réunion est présidée par Gildas GUYADER.

1- Compte de gestion commune 2023

Les comptes effectués par le comptable public ont été validés à l'unanimité.

2- Compte administratif commune 2023

Dépenses de fonctionnement = 291 257,69 €

Charges à caractère général : 89 502,10 €
Charges de personnel : 141 038,05 €
Autres charges de gestion courante : 50 009,89 €
Charges financières : 907,72 €
Charges exceptionnelles : 0 €
Opération d'ordre entre section : 9 799,93 €

Recettes de fonctionnement = 420 246,04 €

Atténuation de charges : 1 379 €
Opérations d'ordre entre section : 15 991,61 €
Produits services et ventes : 15 644,53 €
Impôts et taxes : 208 189,90 €
Dotations, participations : 131 452,21 €
Autres produits de gestion courante : 45 598,06 €
Produits financiers : 2,97 €
Produits exceptionnels : 1 987,16 €

Dépenses d'investissement = 184 410,95 €

Emprunts : 14 601,39 €
Dépôts et cautionnements : 645 €
Immobilisations incorporelles : 870,18 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections : 15 991,61 €
Subventions d'équipement versées : 1 566,57 €
Installations, matériel et outillages techniques : 63 949,08 €
Constructions : 79 809,14 €
Immobilisations corporelles : 6 977,98 €

Recettes d'investissement = 168 552,31 €

Excédent fonctionnement capitalisé 2022 : 107 054,63 €

Dépôts et cautionnements : 693,34 €

FCTVA : 35 699,41 €

Opérations d'ordres de transfert entre sections : 9 799,93 €

Constructions : 15 305 €

Les comptes administratifs sont votés à l'unanimité.

3- Affectation du résultat commune 2023

Résultat net de fonctionnement : 151 986,77 €

Excédent d'investissement : 52 906,78 €

Inscription au budget en recette d'investissement : 151 986,77 €

L'affectation du résultat est votée à l'unanimité.

4- Taux d'imposition 2024

Maintien des taux d'imposition 2023 pour l'année 2024

Taxe foncière propriétés bâties : 41,11 %

Taxe foncière propriétés non bâties : 66.96 %

Taxe d'habitation : 15,36 %

5- Budget commune 2024

Dépenses de fonctionnement = 376 803 €

Charges à caractère général : 147 496 €

Charges de personnel : 143 410 €

Autres charges de gestion courante : 51 610 €

Charges financières : 500 €

Charges exceptionnelles : 200 €

Opération d'ordre entre section : 9 800 €

Virement à section d'investissement : 23 787 €

Recettes de fonctionnement = 376 803 €

Opération d'ordre entre section : 20 000 €

Produits services et ventes : 15 320 €

Impôts et taxes : 182 440 €

Dotations, participations : 113 743 €

Autres produits de gestion courante : 44 800 €

Produits exceptionnels : 500 €

Dépenses d'investissement = 265 684,55 €

Emprunts (capital) : 15 000 €

Cautions : 1 000 €

Travaux en régie : 20 000 €

Installations, matériel et outillages techniques : 120 000 €

Constructions : 104 884,55 €

Immobilisations corporelles : 4 800 €

Recettes d'investissement = 265 684,55 €

Excédent investissement reporté : 52 906,78 €

Virement section fonctionnement 2024 : 23 787 €

Excédent fonctionnement capitalisé 2023 : 151 986,77 €

Travaux du SDE 2008 : 500 €

Travaux du SDE 200-2011-2014 : 1 790 €

Amortissements assainissements : 7 510 €

Contrat de territoire 2022-2027 : en attente

Constructions : 17 204 €

6- Loyers impayés

Un montant de 2 554,04 € de loyers et charges sont impayés de la part des anciens gérants du bar. La Commune renonce à engager toute action à leur encontre en vue du paiement de cette somme, de sorte que l'ancienne société ne reste pas garante solidaire de la nouvelle gérante.

7- Questions diverses : point sur les travaux

Présentation d'un devis pour réfection du muret en pierre à la MAM puis création d'un muret à la sortie de l'auvent : entreprise BERNABE Ludovic d'un montant de 10 148,70 € TTC